

#3  
PHASE II

BIODEV2030  
INTÉGRER LA  
BIODIVERSITÉ

MOBILISER  
DES OUTILS DE  
FINANCEMENT  
EN FAVEUR  
DE L'INTÉGRATION  
SECTORIELLE  
DE LA  
BIODIVERSITÉ

ambition pour la biodiversité

BIODEV  
2030







ambition pour la biodiversité

**BIODEV  
2030**

## QUOI ?

Guide pratique issu de l'analyse transversale des expériences du projet BIODEV2030 pour mobiliser des sources de financement en faveur de l'intégration sectorielle de la biodiversité.

## POUR QUI ?

À destination des Points Focaux Nationaux de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), des ministères de l'Environnement et des ministères sectoriels (agriculture, forêts, pêche, mines, économie, etc.), aux partenaires techniques et financiers, ou de toute autre organisation désireuse de suivre une démarche d'intégration sectorielle de la biodiversité similaire.

## COMMENT ?

Ce guide est issu de la capitalisation transversale des 15 pays ayant testé la méthode BIODEV2030, basée sur le dialogue multi-acteurs et la science, dans le cadre de la phase II du projet entre 2023 et 2026.

**L**a phase II accompagne les 15 pays dans l'identification et la mobilisation d'outils et de mécanismes de financement pour soutenir la mise en œuvre de :

- Réformes de politiques publiques sectorielles prioritaires
- Activités des projets pilotes développés au niveau des territoires

Ces activités traduisent une contribution directe **aux cibles 18 et 19 du Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming-Montréal**, en donnant aux Parties de la Convention les moyens de mise en œuvre adéquats, notamment de financement et de renforcement des capacités. Travaillant à renforcer les incitations positives et l'augmentation des ressources financières au service des Stratégies Nationales Biodiversité, le projet ambitionne de mobiliser des moyens financiers **pour combler le déficit de financement de la biodiversité dans ces 15 pays**.

Les **deux critères de réussite principaux identifiés pour mobiliser les outils de financement en faveur de l'intégration sectorielle de la biodiversité** présentés dans ce guide sont :

**1. Financer la mise en œuvre des instruments de politiques publiques sectorielles** priorités au cours des ateliers de dialogue multi-acteurs, en les intégrant au budget national, ou en ciblant des bailleurs et mécanismes d'appui aux politiques, comme des prêts de politiques publiques, des subventions, des flux financiers réorientés, ou des fonds fiduciaires de conservation (FFC).

**2. Financer les projets pilotes d'amélioration des pratiques productives au niveau des territoires**, en participant à l'identification de financements mixtes, issus de subventions et de contributions directes du secteur privé (Responsabilité Sociale des Entreprises et investissements), et promouvant des systèmes innovants tels que le paiement des services écosystémiques, les certificats biodiversité et les mécanismes de partage des bénéfices.

***BIODEV2030 phase II a été lancée en 2023 afin d'accompagner 15 pays pilotes dans la révision et la mise en œuvre de leur Stratégie et Plan d'Action National Biodiversité, déclinaison nationale du Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming-Montréal (CMBKM). Construisant sur les acquis de la phase I (diagnostics scientifiques et sectoriels, le dialogue multi-acteurs et engagements volontaires du secteur privé), la phase II porte une double ambition de réformes de politiques publiques sectorielles favorables à la biodiversité, et de développement de projets pilotes de territoire. Elle promeut une méthode innovante d'intégration sectorielle de la biodiversité pour inspirer d'autres gouvernements et organisations.***

# NARRATIF DU PROJET BIODEV2030



**2030**

**Objectifs de Kunming-Montréal**

APPUI AUX PAYS  
DANS LA  
DÉFINITION ET LA  
MISE EN ŒUVRE  
DES STRATÉGIES  
NATIONALES  
BIODIVERSITÉ

**2024 - COP16**

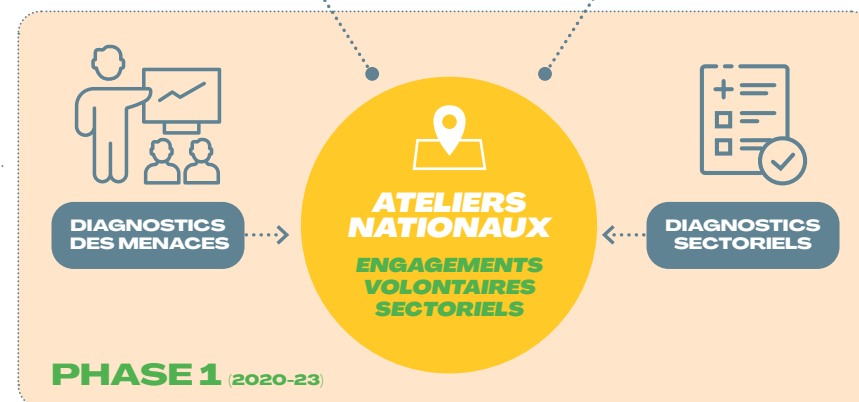
**2022 - COP 15**

Adoption du Cadre  
de Kunming-Montréal

**2020**

## OBJECTIF FINAL

CHANGEMENTS DE PRATIQUES PRODUCTIVES  
& RÉDUCTION DES PRESSIONS SUR LA BIODIVERSITÉ



**PLATEFORMES DE DIALOGUE MULTI ACTEURS**  
PUBLIC, PRIVÉ, OSC, BAILLEURS





## RESSOURCES



## RAPPEL DES APPRENTISSAGES DE BIODEV2030

**CE GUIDE ABORDE LES ENSEIGNEMENTS DE BIODEV2030 POUR MOBILISER DES OUTILS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ. LES OUTILS CIBLÉS ICI VISENT À SOUTENIR D'UNE PART L'INSTRUCTION DE RÉFORMES D'INSTRUMENTS DE POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES (IPPS), ET D'AUTRE PART LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS PILOTES AU NIVEAU TERRITORIAL. LES CRITÈRES DE RÉUSSITE POUR L'IDENTIFICATION DE CES IPPS ET LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS SONT À RETROUVER DANS LES GUIDES 1 ET 2 DE LA PHASE II.**

Plusieurs critères et étapes mentionnés dans les guides 1 et 2 intègrent des considérations liées au financement. Le ciblage des IPPS prend par exemple en compte les priorités des bailleurs actifs dans les pays concernés, qui sont consultés lors des ateliers de dialogue, afin de proposer des réformes pouvant bénéficier de leur soutien financier. L'implication du Ministère de l'Economie est également nécessaire pour faciliter le développement d'outils de coopération et favoriser le soutien des ministères sectoriels. Les textes réglementaires ciblés par BIODEV2030 permettent

également de renforcer l'attractivité du pays pour les bailleurs internationaux en démontrant ses engagements face à la Convention sur la Diversité Biologique, et l'alignement de son cadre réglementaire aux standards internationaux.

Le processus de co-construction des projets pilotes implique lui aussi de prendre en compte les priorités thématiques et sectorielles des acteurs financiers en capacité de soutenir leur mise en œuvre. La rentabilité a été intégrée dans certaines composantes afin de rendre le projet attractif pour les entreprises, les acteurs locaux, et de favoriser la confiance des bailleurs.

En travaillant de manière rapprochée avec les acteurs économiques et financiers dans les pays, BIODEV2030 a posé les jalons de projets de réformes et d'amélioration des pratiques productives réalistes, alignés aux priorités ministérielles et des bailleurs, et traduisant les ambitions de la SPANB (Stratégie et Plan d'Action Nationaux Biodiversité). La méthodologie d'intégration sectorielle de la biodiversité promue par BIODEV2030 suit ainsi une logique d'effet levier, en mobilisant des soutiens financiers pour augmenter la durabilité des actions engagées.



# FINANCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ BIODEV2030

ambition pour la biodiversité

**BIODEV  
2030**



## LE CONTEXTE

LES OBJECTIFS CIBLÉS DU CADRE MONDIAL  
DE LA BIODIVERSITÉ KUNMING-MONTREAL  
(KMGBF) À HORIZON 2030



Kunming-Montreal  
**GLOBAL BIODIVERSITY FRAMEWORK**

### • CIBLE 18 •

Éliminer ou réduire les incitations  
(dont subventions) préjudiciables à la biodiversité  
et renforcer les incitations positives

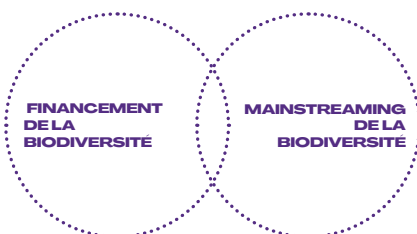
### • CIBLE 19 •

Augmenter les ressources financières de  
toutes les sources en mobilisant  
au moins \$200 milliards/an



## COMMENT BIODEV2030 PARTICIPE À LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

### DEUX OPTIONS



#### VOLET NATIONAL

Processus de réformes politiques sectorielles

#### VOLET TERRITORIAL

Identification de bailleurs & outils pour  
accompagner les projets pilotes émergents

#### ACTION TRANSVERSALE

Identification de bailleurs & outils pour  
soutenir les volets national et territorial

## LES SOURCES

### PUBLIC (80%)

Bailleurs multilatéraux et bilatéraux  
Fonds Fiduciaires de Conservation (FFC)  
Gouvernements



### PRIVÉ (20%)

Banques commerciales  
Entreprises  
Fondations & philanthropie

- **AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT**  
Bailleurs (AFD, Banque Mondiale), fonds multilatéraux (GEF)
- **RESSOURCES NATIONALES**  
Plans nationaux de financement de la biodiversité  
Réorientation des subventions (BIOFIN)  
Obligations vertes
- **FINANCEMENTS PRIVÉS**  
Financements mixtes  
Partenariats publics-privés  
RSE  
Investissements
- **MÉCANISMES INNOVANTS**  
Paielements pour Services Environnementaux (PSE)  
Certificats biodiversité  
Mécanismes de partage des bénéfices





# CRITÈRE 1 DE RÉUSSITE 1

FINANCER  
L'INSTRUCTION  
ET LA MISE  
EN ŒUVRE  
DES INSTRUMENTS  
DE POLITIQUES  
PUBLIQUES  
SECTORIELLES  
(IPPS)

## **OBJECTIFS : Démontrer que les réformes ciblées constituent un investissement public prioritaire pour aligner les plans d'actions nationaux au CMBKM**

Les ateliers BIODEV2030 ont permis d'analyser sur base scientifique, et grâce à la consultation des parties prenantes, les IPPS prioritaires à cibler pour intégrer la biodiversité. Il s'agit désormais de les faire porter par les Ministères sectoriels, et par le Ministère de l'Economie, acteur incontournable de la planification politique. Ce soutien renforce la légitimité du processus de réformes et permet d'obtenir la confiance des bailleurs.

## 1

### ÉTAPE 1

## **FAIRE PORTER LES RÉFORMES PAR UN TRIO COMPOSÉ DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, D'UN MINISTÈRE SECTORIEL ET DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

La méthodologie de dialogue multi-acteurs BIODEV2030 repose sur un pilotage stratégique interministériel, intégrant le Point Focal National (PFN) de la CDB, un représentant d'un ministère sectoriel clé, et le partenaire technique de mise en œuvre dans le pays (WWF ou IUCN). Ce comité de pilotage permet d'assurer le suivi des activités et facilite la remontée d'informations au bon niveau.

**Il est essentiel d'intégrer le Ministère de l'Economie et des Finances au travail de priorisation des IPPS dès le début du dialogue, afin de maximiser les chances d'allocation dans le budget national pour sa mise en œuvre.**



## INTÉGRER LES IPPS AUX PLANS DE TRAVAIL DES MINISTÈRES ET DE LA PRIMATURE POUR MONTRER UNE VOLONTÉ POLITIQUE

En portant les conclusions des plateformes de dialogue interministériel, le PFN soutient politiquement les livrables BIODÉV2030 et légitime leur nécessité. Dans certains pays, les Ministres de l'Environnement ou sectoriels ont eux-mêmes ouverts les ateliers, témoignant d'un fort engagement et soutien au projet. Leur présence renforce les chances d'implication directe d'autres Ministres, et facilite leur portage au plus haut niveau.

Les notes de politiques sont conçues afin de pouvoir être **directement intégrées dans les feuilles de route des ministères et plans d'actions sectoriels nationaux**, ce qui augmente leur impact. La faible disponibilité des représentants de haut niveau étant une difficulté récurrente, des activités de suivi complémentaires aux ateliers de dialogue ont été organisées. Des réunions bilatérales avec les ministères ont permis de promouvoir les résultats du projet, en développant des actions de plaidoyer ciblées auprès des directions des affaires budgétaires.



Mme. la Ministre de l'Environnement du Congo, ouvrant une session de formation BIODÉV2030, WWF Congo



*L'intégration d'actions biodiversité directement aux plans de travail sectoriels nationaux peut faciliter l'utilisation de fonds issus d'une facilité de prêt de politiques publiques. Par exemple, en Ouganda, le Plan d'Action National sur l'Energie et Secteur Minéral révisé avec le soutien de BIODÉV2030 bénéficie de l'appui de bailleurs multilatéraux (Banque Mondiale) et bilatéraux (AFD) via le Programme d'Assistance pour la Gestion du Secteur Énergétique (ESMAP).*



PFN CDB du Gabon à l'atelier de clôture, WWF Gabon

« Il faut insérer parfaitement le Point Focal National de la CDB dans le plan de mise en œuvre des réformes pour servir de courroie de transmission auprès des autres administrations. »

M. Serge Mibambani Ndimba, PFN CDB au Gabon



## DÉDIER UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE SPÉCIFIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES IPPS

Les actions de plaidoyer auprès du Ministère de l'Économie et des directions des affaires financières doivent permettre de **convaincre de la nécessité d'intégrer les IPPS dans le plan de travail du gouvernement**, et de l'utilisation de l'endettement public pour financer leur mise en œuvre à grande échelle. L'allocation d'une enveloppe budgétaire nationale montre l'engagement du gouvernement pour l'intégration sectorielle de la biodiversité et vient renforcer le degré de confiance des bailleurs.

La **pré-allocation d'une enveloppe budgétaire votée** permet de réduire, en partie, la forte dépendance au contexte politique et institutionnel et d'assurer une continuité du processus de validation des IPPS après la fin du projet. Cette enveloppe ne peut néanmoins pas être systématiquement votée, du fait du décalage entre les cycles budgétaires nationaux et la temporalité du projet BIODÉV2030.



*Au Sénégal, le gouvernement a attribué un budget à la Direction des Pêches pour la mise en œuvre d'actions pour la gestion durable des ressources halieutiques pour l'année 2026-2027. Si la Direction des Pêches dépense ces crédits, d'autres pourront venir compléter l'enveloppe, ce qui encourage le Ministère des Pêches à se mobiliser fortement.*

*En Tunisie, des réflexions sont en cours dans le cadre des ateliers de dialogue avec le Conseil Bancaire et Financier (CBF), pour allouer une ligne de crédit national visant à incorporer des critères biodiversité au budget du Ministère de l'Environnement.*



## ÉTAPE 2 MONTRER AU BAILLEUR ET AUX MINISTÈRES QUE LES IPPS RÉPONDENT À L'ATTEINTE DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DU PAYS

Le projet a montré aux acteurs financiers que les **réformes suggérées répondent à des priorités nationales** (plans d'actions sectoriels déjà amorcés, engagements dans le cadre des conventions internationales, bonnes pratiques pour l'obtention de prêts de politiques publiques, etc.), et bénéficient d'un fort soutien des parties prenantes mobilisées (secteur privé et société civile).



Atelier de restitution des IPPS au Sénégal en présence de l'AFD, l'ICN-PACO



### RESSOURCES

Dans le cadre du travail sur les cibles 18 et 19, une étude a été produite sur les grandes tendances de financement de la biodiversité. Cette note est disponible sur le site BIODDEV2030.



### VALORISER LA PARTICIPATION DIRECTE DES IPPS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SPANB

Pour chaque IPPS discuté, l'alignement à la SPANB (en cours de révision ou de mise en œuvre) et aux cibles du CMBKM est mis en exergue. Les effets anticipés des réformes sont explicités via des méthodologies scientifiques reconnues (STAR, DPSIR, HCV) qui rassurent les bailleurs et permettent d'estimer les gains financiers potentiels pour l'Etat d'une meilleure prise en compte de la biodiversité.



Dans plusieurs pays, un travail a été réalisé en parallèle sur l'intégration du capital naturel au PIB (Madagascar, Kenya) à travers des méthodologies reconnues comme le système de comptabilité environnementale-économique SEEA<sup>(2)</sup>.

A Madagascar, le projet a complété le travail du réseau CapNat en fournissant un exemple de « produire avec la nature » via l'intégration sectorielle de la biodiversité dans la pêche crevettière, notamment dans les milieux de mangroves. Ces réflexions s'inscrivent dans la Politique Générale de l'Etat pour la Refondation (PGE-R).

Au Kenya, des travaux sont en cours pour élaborer un plan national directeur pour une comptabilité environnementale et économique intégrée, en testant sa mise en œuvre au niveau d'un site classé Patrimoine mondial de l'Humanité.

« D'un point de vue politique, le projet m'offre une autre perspective, qui ne se limite pas à la seule génération de recettes issues de la pêche, mais qui prend en compte la soutenabilité de la ressource sur le temps long. »

M. Freddy Mohea, Economiste Senior au Ministère des Pêches des Fidji



Atelier de dialogue national aux Fidji, l'ICN Oceania

<sup>(1)</sup>Biodiversity Finance Initiative <sup>(2)</sup>System of Environmental-Economic Accounting

## CRITÈRE DE RÉUSSITE 1

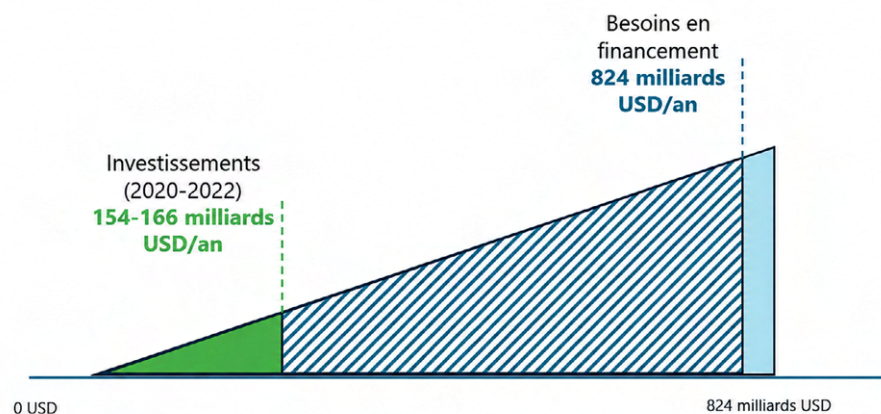
## PROMOUVOIR LA RÉORIENTATION DES FLUX FINANCIERS NUISIBLES À LA BIODIVERSITÉ EN LIEN AVEC BIOFIN

L'initiative BIOFIN dont l'objectif est notamment d'identifier les mécanismes de financement pouvant soutenir des interventions favorables à la biodiversité, a été lancée dans 11 pays BIODÉV2030.

Parmi les sources de financement adaptées aux priorités nationale, la réorientation des flux financiers nuisibles à la biodiversité vers des activités plus durables constitue une étape importante. Dans la majorité des pays BIODÉV2030, **les IPPS priorisés contiennent des réformes relatives à la suppression de subventions néfastes ou la création d'incitations plus positives.**

En identifiant des ressources pour faire évoluer les cadres réglementaires et politiques et en supprimant les incitations néfastes, BIOFIN et BIODÉV2030 participent activement à la mise en œuvre de la cible 18 du CMBKM.

La coordination avec cette initiative est donc essentielle pour identifier des sources de financement durables après la fin de BIODÉV2030 phase II. Le dialogue avec les Points Focaux BIOFIN se poursuit et à plus long terme, BIOFIN pourra appuyer l'instruction des IPPS, afin de concevoir des mécanismes de financement innovants, fondés sur la fiscalité environnementale ou la budgétisation verte.



**Figure 1.** Représentation du besoin en financement à l'échelle mondiale pour la biodiversité, inspiré du PNUD, Biodiversity Finance Gap – BIOFIN Conceptual Framework. Programme Biodiversity Finance Initiative (BIOFIN). Source : Baastel



Au Bénin, au Cameroun, au Kenya, et en Guinée, la démarche d'identification des mécanismes de financement s'inscrit dans un contexte de démarrage de l'initiative BIOFIN, ce qui ouvre des perspectives de coordination entre l'identification des actions prioritaires et l'élaboration d'un plan national de financement de la biodiversité.



## ENGAGER LE SECTEUR PRIVÉ ET LES OSC POUR SOUTENIR LES RÉFORMES SECTORIELLES

Les actions de plaidoyer menées auprès des bailleurs et des ministères ont mis en évidence le fort soutien aux réformes de la part des participants aux ateliers de dialogue multi-acteurs (entreprises, artisans, producteurs, communautés locales, secteur académique, représentants de peuples autochtones). La prise en compte des attentes exprimées par les acteurs locaux dans la sélection des IPPS présentés aux gouvernements permet de réduire les risques liés à leur mise en œuvre et de renforcer leur acceptabilité sociale. Valoriser des solutions issues du terrain, grâce à une approche « bottom-up » pour l'animation du dialogue, peut rassurer les bailleurs.

Par ailleurs, l'engagement de ces acteurs dans le ciblage des IPPS peut ouvrir des opportunités de financement mixte pour la concrétisation des réformes, avec des Partenariats Publics Privés, des consortiums d'ONG, et l'implication directe d'entreprises.



Femme portant du bois de chauffe, Mont Elgon, Ouganda, IUCN ESARO



# CRITÈRE 2 DE RÉUSSITE

FINANCER LES  
PROJETS PILOTES  
D'AMÉLIORATION  
DES PRATIQUES  
PRODUCTIVES  
AU NIVEAU DES  
TERRITOIRES

**OBJECTIFS :** Identifier les bailleurs enclins à soutenir l'intégration sectorielle de la biodiversité, et les outils de financement éligibles pour la mise en œuvre des activités dans les territoires pilotes

L'objectif de BIODÉV2030 au niveau territorial est de soutenir la co-construction de projets pilotes permettant d'améliorer les pratiques productives, et traduisant les orientations prises par les IPPS au niveau national. En s'appuyant sur l'expertise des partenaires techniques et financiers, et sur des activités de renforcement des capacités sur le financement de la biodiversité, le projet a accompagné la recherche de soutiens financiers, de l'identification des opportunités à la concrétisation des engagements.

## 1

### ÉTAPE 1

### IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT EXISTANTES EN LIEN AVEC LE SECTEUR ET LA GÉOGRAPHIE DU PROJET

Dimensionner les projets pilotes pour qu'ils soient éligibles aux financements des bailleurs (internationaux, nationaux, ou locaux), passe par la connaissance de leurs attentes, une veille régulière, et un bon réseau. Il s'agit d'identifier les bailleurs et les outils, et de s'assurer que les ateliers territoriaux se concentrent sur des activités finançables et d'intérêt pour les bailleurs.





### REPÉRER LES BAILLEURS ET OUTILS DE FINANCEMENT LES PLUS PERTINENTS SELON LES CARACTÉRISTIQUES ET LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET

Si des appels à projets sont régulièrement ouverts pour soutenir le développement d'activités productives durables, il est nécessaire de les recenser, d'en comprendre les critères d'éligibilité, et d'anticiper les priorités géographiques, sectorielles et thématiques. Ces informations sont parfois dispersées et peu lisibles, et de nombreuses opportunités existent.

Les fonds peuvent provenir de sources nationales, via des budgets dédiés à l'amorçage de projets pilotes, ou des FFC<sup>(1)</sup>, efficaces pour **mobiliser auprès des bailleurs internationaux, des gouvernements étrangers et du secteur privé**, des montants élevés de financements complémentaires destinés à la protection de la biodiversité. L'Aide Publique au Développement, constituée notamment de prêts concessionnels, de subventions, et d'investissements, provient de **bailleurs publics multilatéraux ou bilatéraux**. Des **donateurs privé** (fondations, philanthropies), et des entreprises peuvent également soutenir les projets pilotes. Ce recensement, réalisé dans tous les pays, doit idéalement se faire en amont de l'identification des sites et activités pilotes.

Le décalage entre les calendriers des bailleurs et la maturité du projet, ou entre les axes stratégiques d'investissements et de subventions, et le périmètre du projet, peuvent constituer des blocages. Il est donc essentiel d'avoir des échanges réguliers avec les potentiels financeurs du projet.



*Des FFC existent dans certains pays BIODEV2030 : Gabon (Fonds de Préservation de la Biodiversité du Gabon), Mozambique (BIOFUND), et au Bénin (Fondation des Savanes Ouest Africaines). D'autres sont en cours de création au Sénégal et en Guinée.*

*Certains partenaires techniques ont eux-mêmes manifesté leur intérêt pour soutenir tout ou partie des projets pilotes. Par exemple, le projet de certification pour la foresterie durable au Viet Nam intéresse le programme Forests Forward du WWF, qui bénéficie du soutien de grandes entreprises et de coopératives, dont celle de Hiep Thuan.*

<sup>(1)</sup> Fonds Fiduciaires de Conservation

*« Pour chaque projet pilote, il faut dimensionner une assistance technique, avec une ou deux banques partenaires, et contribuer à la sensibilisation, la formation et l'accompagnement. »*

Mme. Faten Lassoued,  
responsable RSE au Conseil  
Bancaire et Financier,  
Tunisie



### GARANTIR L'ÉLIGIBILITÉ DU PROJET PILOTE À DIFFÉRENTES MODALITÉS DE FINANCEMENT

Dans un contexte de raréfaction des subventions et de recours à des modalités de co-financement, il apparaît **essentiel d'anticiper diverses contributions : investissement du secteur privé, participations en nature (infrastructures, fournitures, etc.), subventions, prêts, mécanismes de financement innovants.**

Plusieurs projets ont obtenu des engagements pour des cofinancements, par exemple de la part des entreprises impliquées dans les ateliers de dialogue territoriaux, des autorités locales ou d'instituts de recherche. La poursuite de l'accompagnement par des partenaires techniques, reconnus localement, renforce également l'image du projet.

La mobilisation des outils de gestion de projet, comme des cadres logiques, des systèmes de suivi-évaluation, ou des budgets consolidés, définit la gouvernance et les responsabilités des parties prenantes du projet, renforce sa transparence et facilite son suivi.

L'ensemble de ces éléments permet de rassurer les financeurs sur la gestion des fonds et la mise en œuvre des activités et améliore les chances de réussite du projet.

*« À Madagascar, on observe des doublons entre plusieurs projets car il n'y a pas de mécanisme de suivi évaluation. Le projet territorial BIODEV2030 doit s'assurer d'avoir des indicateurs clairs, et un cadre qui permet de suivre l'affectation des fonds. »*

Mme. Mireille Razafindrakoto,  
Directrice juridique à  
Refrigepeche,  
Madagascar



Pêcheurs artisanaux à Madagascar, WWF Madagascar





La RSE des entreprises peut financer l'amélioration des pratiques, comme l'utilisation d'engins plus sélectifs pour la pêche industrielle, ou l'achat de nouveaux équipements et matériel d'exploitation des ressources naturelles. Ce type de financement RSE pourrait être alloué à certaines activités du projet pilote.

En Guinée, le projet pilote permettra d'améliorer la connaissance sur la biodiversité dans la zone pilote. Le projet intéresse ainsi le secteur académique, qui pourrait mobiliser des subventions nationales pour soutenir la production de données par exemple, ou consolider les bases techniques du projet.

## ÉTAPE 2

### ALIGNER LE PROJET AUX PRIORITÉS STRATÉGIQUES DES BAILLEURS

Grâce à la cartographie des bailleurs et à l'analyse de leurs priorités et des modalités d'appui financiers, les projets peuvent intégrer dès leur conception les thématiques, zones, et activités susceptibles de susciter leur intérêt.

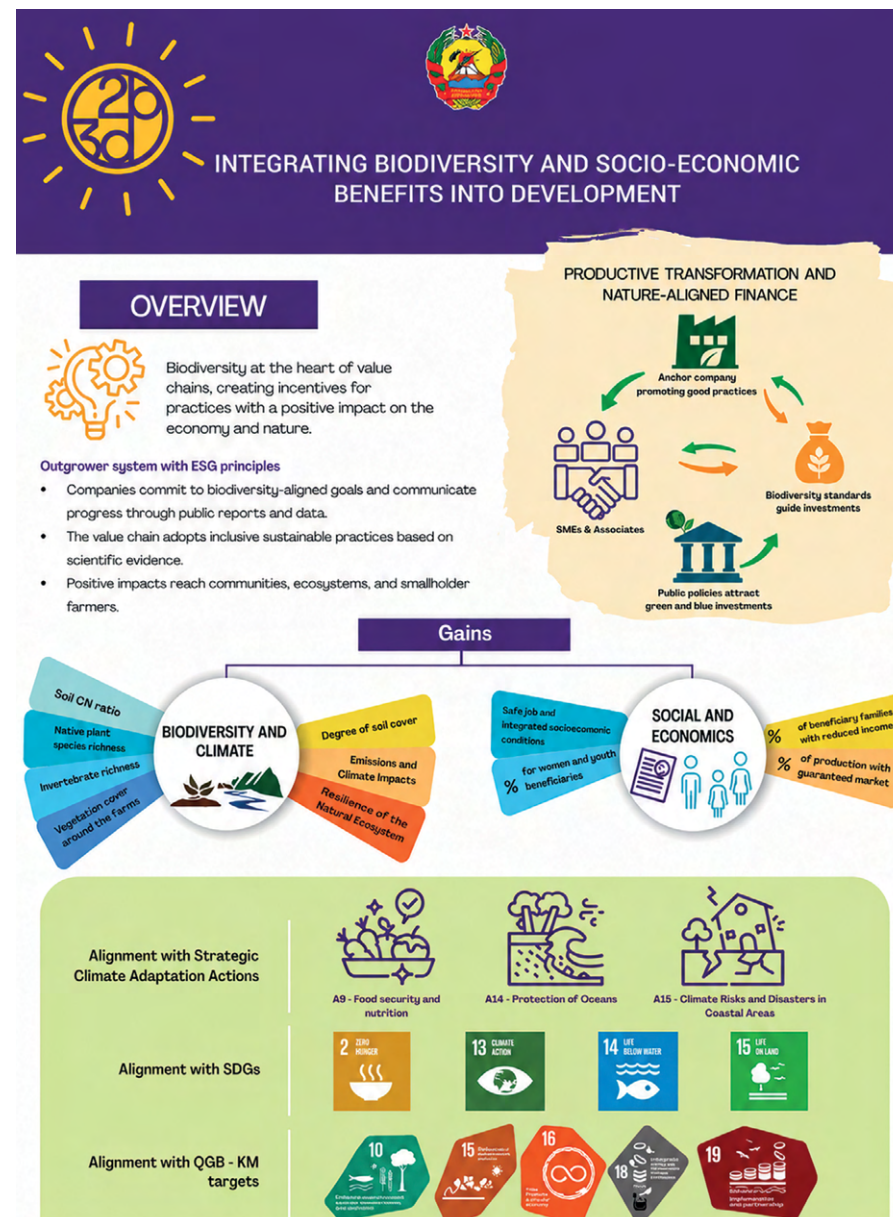
Ils sont donc présentés sous des angles pertinents, contenant les mots-clés stratégiques selon les zones géographiques et les secteurs. Les projets multisectoriels représentent une opportunité là où les bailleurs privilégient une approche intégrée.

La valorisation des méthodologies scientifiques utilisées dans la conception du projet peut intéresser certains bailleurs ou institutions souhaitant promouvoir de nouveaux outils de connaissance.

Enfin, plusieurs projets proposent des mécanismes innovants de financement de la biodiversité (PSE, certificats biodiversité, obligations vertes, crédits carbone, etc.), pour lesquels les bailleurs témoignent un intérêt croissant.

« Au lieu de développer deux projets pilotes sur le kava et la pêche côtière au Vanua Levu, nous avons décidé de promouvoir un seul projet pilote multisectoriel intégré avec une approche adaptation au changement climatique et Solutions Basées sur la Nature qui intéresse les bailleurs actuellement »

M. Vinay Singh, chargé de projet BIODEV2030 aux Fidji, IUCN Oceania



Fiche de présentation de l'approche de BIODEV2030 au Mozambique, IUCN ESARO



Au Congo, le projet pilote se concentre sur la conservation communautaire durable des forêts, financé par des systèmes de financement novateurs comme les Paiements pour Services Environnementaux, en lien avec le cadre réglementaire en développement au niveau national.



### MOBILISER LES BAILLEURS PERTINENTS PAR LE DIALOGUE ET LE PLAIDOYER

Une fois les bailleurs identifiés, il s'agit de les mobiliser et d'assurer un suivi rapproché. Des notes de concept adaptées aux priorités et modalités de financement de chaque bailleur ont été développées, et présentées, **à l'occasion de tables rondes dédiées, ou de rendez-vous bilatéraux**. Des plateformes thématiques de bailleurs ont parfois été mobilisées, ainsi que les ambassades du réseau, pour relayer les informations, et renforcer le portage politique.



### MONTRER L'ALIGNEMENT ENTRE LE PROCESSUS D'IPPS ET SA TRADUCTION EN PROJET PILOTE

Les projets pilotes traduisent la SPANB à l'échelle territoriale, notamment sur les cibles 10 (gérer durablement les ressources naturelles), et 15 (inciter les entreprises à réduire leurs impacts). Cet alignement a été renforcé par des appuis techniques et des formations, afin que les projets correspondent aux priorités stratégiques de programmes de financement internationaux adossés à la CDB. En s'alignant aux cibles des SPANB, les projets peuvent être éligibles à des fonds nationaux dédiés.

Lorsqu'ils mettent en œuvre, à l'échelle territoriale, des réformes prévues au niveau national, ils peuvent intéresser les entreprises souhaitant se positionner comme modèles dans leurs pays.



Dans plusieurs pays, le cycle de financement quadriennal (2026-2030) du Fonds pour l'environnement Mondial, appelé « GEF9 », et qui soutient la réalisation de la CDB, est ciblé pour financer la suite de BIODÉV2030 au sein d'un programme intégré incluant les réformes IPPS et leurs déclinaisons territoriales.



2<sup>ème</sup> atelier national de dialogue en Tunisie, WWF North Africa

## 3

### ÉTAPE 3 ANTICIPER LES SYNERGIES ET COMPOSANTES POTENTIELLES DU PROJET DÈS SA CONCEPTION

Le découpage des activités en composantes pouvant être autonomisées peut aussi faciliter le co-financement du projet par des bailleurs intéressés par différentes thématiques.

En identifiant dès la conception du pilote les autres projets en cours de mise en œuvre sur le territoire, le risque de doublon est réduit, et les activités du projet peuvent entrer en synergie avec d'autres.



### DIVISER LE PROJET EN SOUS-COMPOSANTES AUTONOMES

Les projets soumis aux bailleurs à l'issue des ateliers territoriaux sont ambitieux et peuvent être difficile à financer intégralement. Réfléchir à des composantes indépendantes lors de la conception du projet permet aux bailleurs d'allouer leur financement sur un périmètre plus restreint. Cette approche peut aussi compenser les difficultés des partenaires à financer le projet en une seule fois, en priorisant les activités à mettre en œuvre à court terme.

**Sur les projets multisectoriels notamment, comme au Kenya, au Congo ou en Ethiopie, le découpage du projet en sous-composantes peut faciliter l'engagement d'entreprises sur une thématique spécifique.**



## IDENTIFIER LES SYNERGIES POTENTIELLES AVEC D'AUTRES PROJETS PILOTES DANS LE TERRITOIRE VOIRE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Afin d'éviter les doublons dans un même territoire, il est nécessaire d'intégrer le projet dans les dynamiques en cours. **Grâce à une meilleure compréhension des enjeux locaux, les partenaires ont su mettre en valeur les synergies territoriales avec d'autres projets.**

En joignant les efforts avec d'autres interventions bénéficiant déjà de financements et ayant prouvé leur viabilité, les projets peuvent être éligibles à des financements plus importants que s'ils opéraient seuls. Cette approche plus holistique peut être stratégique dans certains contextes.



*Au Cameroun et au Congo, les projets pilotes portant sur la foresterie communautaire témoignent de nombreuses synergies avec des programmes existants : CIBEL (Conserver la Biodiversité et les écosystèmes par les communautés locales) au Congo, et Canopée au Cameroun.*

*« Notre projet pilote vient poursuivre les actions que l'Ambassade de France avait déjà engagé dans le paysage de Kounoukan, Forécariah, avec le projet PROTEMO (Projet de Territoire de Moussaya). Les activités en lien avec la restauration des écosystèmes, l'éco-tourisme, l'agriculture durable pourraient être poursuivies. »*

M. Martin Luther Kourouma, chargé de projet BIODEV2030 à UICN Guinée



*Sur le plateau des Guyanes, les projets d'amélioration des pratiques de pêche n'ont pas ciblé de territoire spécifique, car ils peuvent être adaptés à plusieurs zones pilotes et bénéficier à différentes coopératives. Le WWF Guianas a préféré développer des notes de concept répliquables, adaptées aux zones prioritaires par les bailleurs qui s'engageront.*

## 4 ÉTAPE 4 MOBILISER DES FINANCEMENTS ISSUS DU SECTEUR PRIVÉ

La parole du secteur privé, représenté par des fédérations, des grandes entreprises, ou des chambres de commerce, a été prise en compte dès le début de la conception du projet pilote. Afin d'obtenir des financements, le projet pilote intègre des activités rentables, qui améliorent les revenus et les conditions de production à long terme. Le co-financement contribue à leur mobilisation, qui sera facilitée par un engagement préalable.



*Au Mozambique, les 3 projets pilotes développés pour les filières soja, canne à sucre, et pêche (crevettes et crabes), ont obtenu des co-financements des entreprises ayant participé à leur développement : Manmart, Companhia de Sena, et PESCAMAR, pour un total de 14 M USD.*



Champ de canne à sucre, Mozambique. @actionmultio1



## ASSURER LA RENTABILITÉ DE CERTAINES COMPOSANTES DU PROJET

**L'investissement représente un risque pour les entreprises, tandis que les bénéfices en faveur de la biodiversité sont souvent peu visibles au moment de la décision.** Il est donc important de rassurer le secteur privé en réalisant des analyses coûts/bénéfices et en valorisant les gains attendus.

Il est attendu des projets pilotes qu'ils intègrent au moins une composante capable de générer des revenus et d'attirer des investisseurs privés.

Pour convaincre les entreprises que biodiversité et rentabilité peuvent aller de pair, il est nécessaire de présenter des exemples inspirant en la matière.



### OBTENIR LE SOUTIEN DES AUTORITÉS LOCALES

Montrer que les autorités décentralisées valident la mise en œuvre du projet peut aider à lever certains blocages administratifs ou conflits d'usages anticipés. Par ailleurs, les entreprises influentes au niveau local peuvent contribuer à ce portage politique, en mobilisant leurs réseaux.



*Au Bénin, la plateforme territoriale a permis de recueillir un certain nombre d'engagements des acteurs pour des contributions au projet en nature, par exemple, le maire de Parakou s'est engagé à prêter des espaces pour des champs écoles de formation.*



### SOUTENIR LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS POUR L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES PRODUCTIVES ET LA RÉDUCTION DES DÉPENDANCES

Plusieurs projets pilotes visent à former les entreprises locales à des schémas de certification sectoriels comme le FSC<sup>(1)</sup>, l'ASC<sup>(2)</sup>, ou l'agriculture biologique. Ces certifications permettront de créer de valeur ajoutée, d'accéder à de nouveaux marchés, et d'améliorer les pratiques de production.

En proposant des activités alternatives, les projets aident les producteurs à réduire leur dépendance aux ressources naturelles tout en préservant leurs moyens de subsistance. Ils soutiennent aussi le renouvellement des outils, équipements et infrastructures productives, afin d'améliorer les chaînes de valeur, de respecter des critères environnementaux et de générer des gains de productivités attractifs.



*Au Viet Nam, certains ateliers territoriaux se sont concentrés sur la formation des producteurs locaux (pêcheurs et forestiers) aux standards FSC et ASC. Ces activités seront poursuivies dans le cadre des projets pilotes.*

*Aux Fidji, le projet pilote développé invite les producteurs de kava à réduire leur dépendance à cette rente de monoculture (à l'origine de déforestation) en développant d'autres activités génératrices de revenus comme les épices et les fruits, à travers de nouvelles formes d'agroforesterie.*



### RESSOURCES

Les synthèses des notes de concept des projets pilotes développés dans les 15 pays BIODÉV2030 sont disponibles ici.



Apicultrices dans le comté de Kajiado, Kenya, IUCN ESARO

<sup>(1)</sup> Forest Stewardship Council <sup>(2)</sup> Aquaculture Stewardship Council



# 3 ANS DE PROJET

## NOTRE MISSION :

Accompagner les gouvernements de 15 pays dans la mise en œuvre du Cadre Mondial de la Biodiversité de Kunming-Montréal

## NOTRE SOLUTION :

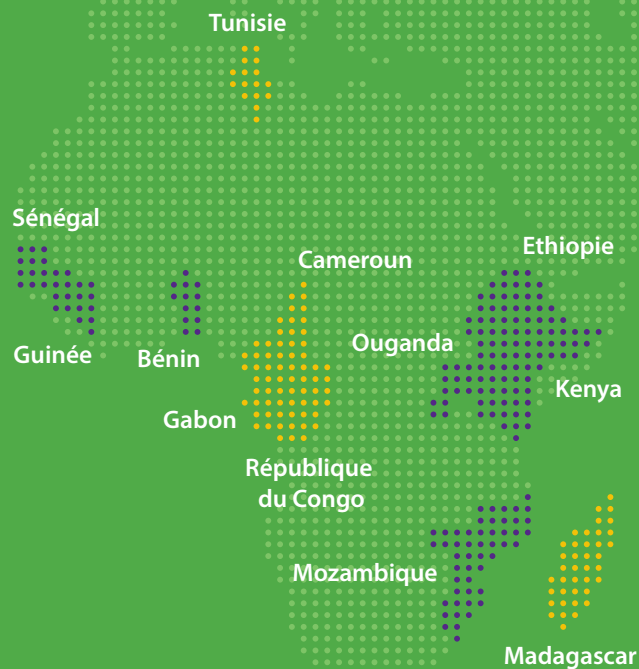
Une méthode innovante d'intégration sectorielle de la biodiversité basée sur la science et le dialogue multi-acteurs, déclinée aux niveaux national et territorial

## 7 SECTEURS ÉCONOMIQUES D'ACTION

- Agriculture
- Foresterie
- Elevage pastoral
- Mines & carrières
- Pêche & aquaculture
- Énergie biomasse
- Banques

## +900 PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES

- Points Focaux Nationaux de la Convention sur la Diversité Biologique
- Ministères de l'Environnement et ministères sectoriels
- Secteur privé
- Organisations de la société civile
- Communautés locales
- Peuples autochtones
- Secteur académique
- Médias





ambition pour la biodiversité

**BIODEV  
2030**

**France** 



**AFD**  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

FINANCEMENT



**EXPERTISE  
FRANCE**  
GROUPE AFD

COORDINATION



MISE EN ŒUVRE

[clémence.bourlet@expertisefrance.fr](mailto:clémence.bourlet@expertisefrance.fr)

[www.biodev2030.org](http://www.biodev2030.org)

